Union des Maires
du Val d'Oise

Communiqué
Pontoise, le 26 novembre 2026

Secrétaires de mairie : halte aux attaques gratuites

À l'issue du 108ème congrès et du salon des Maires de France, l'Union des maires du Val-d'Oise dénonce avec fermeté les propos tenus le 19 novembre sur la radio RMC par une journaliste, selon lesquels une secrétaire de mairie de petite commune ne serait « pas surchargée de travail ». Ces propos sont méprisants et traduisent une méconnaissance de la réalité des communes. Au-delà de l'absurdité, ils blessent gratuitement et inutilement des milliers de secrétaires de mairie, titulaires comme contractuels, dans le Val-d'Oise et partout en France.

L'Union des maires du Val-d'Oise travaille tous les jours avec les communes, dont les plus petites. Sur les dossiers les plus divers, notamment en matière de conseil juridique, elle échange le plus souvent avec les secrétaires de mairie. Elle sait donc ce que représente leur travail. Les secrétaires de mairie et les maires forment un binôme : le maire décide, le secrétaire de mairie prépare et met en œuvre. Sans cette collaboration, les petites et moyennes communes ne pourraient pas fonctionner. C'est pourquoi l'Union prend la parole, les secrétaires de mairie du Val-d'Oise ne disposant pas ou plus, à notre connaissance, d'association départementale les représentant

Sans les secrétaires de mairie, les élus ne pourraient pas diriger seuls les affaires communales, ni assurer la continuité du service public local.

Une polyvalence que peu de métiers exigent
Les secrétaires de mairie doivent tout à la fois être un peu, voire beaucoup :
– juristes, pour les délibérations, arrêtés, actes d'état civil et la sécurité juridique des décisions ;
– gestionnaires, pour le budget, la comptabilité, la paie, les marchés publics et les demandes de subventions ;
– responsables des ressources humaines, pour le suivi des agents et des carrières ;
– référents en urbanisme, en matière électorale et pour les autorisations diverses ;
– en première ligne pour l'accueil de la population, médiateurs et appuis des élus en cas d'urgence ou de crise.

Dans une petite commune, une seule personne exerce souvent l'ensemble de ces missions, sans service juridique, financier ou de ressources humaines pour l'épauler. La taille de la commune ne diminue ni la complexité des règles, ni l'étendue des responsabilités, pas plus que la quantité de dossiers à traiter.

Le statut des secrétaires de mairie a progressé, notamment grâce à l'action constante de l'Association des maires de France et de ses associations départementales. Ces avancées, certes encore insuffisantes, reconnaissent cependant des compétences et des responsabilités réelles. Elles ne font pas des secrétaires de mairie des privilégiés. Ces agents font face à des évolutions réglementaires permanentes, à des horaires souvent débordants et à une pression constante.

Le métier de secrétaire de mairie souffre malheureusement d'un manque d'attractivité, et de nombreuses communes peinent à recruter ou à remplacer un agent parti en retraite. Les raisons sont connues : une charge de travail et une responsabilité juridique élevées, des rémunérations souvent peu en rapport avec les compétences demandées, des perspectives de carrière limitées et une grande solitude dans l'exercice des fonctions. Dévaloriser publiquement cette profession aggrave la difficulté à susciter des vocations.

Reconnaître ce métier à sa juste valeur est un enjeu d'avenir pour nos communes.

Nous prenons acte des excuses présentées le 25 novembre et de la reconnaissance du travail accompli. Elles ne peuvent toutefois pas effacer des propos blessants à l'encontre de toute une profession. Aucune critique du service public ne justifie de stigmatiser des agents qui font fonctionner nos communes.

L'Union des maires du Val-d'Oise renouvelle son soutien aux secrétaires de mairie du Val-d'Oise et de toute la France. Elle tient à souligner la grande qualité de leur engagement et de leur dévouement pour l'intérêt général, et se tient plus que jamais à leur disposition, à leur écoute et à leurs côtés.

L'Union invite toute personne curieuse de ce métier à venir le découvrir : les élus ouvriront volontiers les portes de leurs mairies.

Enfin, si cette polémique permet de mettre en lumière un métier passionnant, malgré ses difficultés, et de susciter des vocations, alors elle n'aura pas été entièrement négative. De nombreux élus sont à la recherche d'un secrétaire général de mairie ou d'une secrétaire générale de mairie. N'hésitez pas à nous contacter.

Contact : **Philippe TISSIER Directeur** - 06 75 37 10 51
philippe.tissier@uniondesmairesduvaldoise.fr